



APPROCHE ET TRANSFORMATION CONSTRUCTIVES DES CONFLITS®

Cursus 2 professionnalisant 2019

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE LA FORMATION

Public visé : tout.e professionnel.le ayant obtenu la certification en ATCC®

Objectif général :

- être capable de mettre en œuvre les outils et les méthodes de l'ATCC® et d'adopter une posture professionnelle face aux situations conflictuelles en tant que formateur.formatrice, accompagnateur.accompagnatrice d'individus ou d'équipe, responsable d'entité ou de projet
- approfondir le sens de sa pratique professionnelle

Quatre mentions disponibles :

- responsable d'entité ou de projet : directeur, directrice, animateur, animatrice, chef.fe ou responsable de service, encadrant.e (R)
- formateur, formatrice en ATCC® (F)
- accompagnateur, accompagnatrice d'individu (AI)
- accompagnateur, accompagnatrice d'équipe (AE)

Pré-requis :

- être Certifié.e en ATCC®
- rédiger un contrat d'objectif précisant la mention choisie, identifiant les objectifs professionnels poursuivis. Ce document donnera lieu à un entretien préalable avec un formateur.trice référent.e et servira de base au bilan de formation.

Compétences acquises en fin de formation :

En fin de formation, selon l'option choisie, les stagiaires seront en capacité de :

- Se connaître en tant que professionnel.le
- Instituer une dynamique constructive de groupe
- Se tenir comme intervenant.e devant et dans un groupe
- Accompagner une organisation
- Faire coopérer des acteurs de cultures et/ou métiers différents
- Intervenir en situation de crise
- Accompagner une personne
- Confronter avec l'art et la manière
- Transformer le chaos émotionnel d'une personne et/ou au sein d'un groupe
- Préparer et conduire un accompagnement d'équipe
- Préparer et conduire une formation en ATCC®
- Développer son activité professionnelle

Le cursus professionnalisant se compose de quatre modules décrits ci-dessous.

Objectif de chaque module		R	F	AI	AE
Module 1	Développer son pouvoir d'agir et celui des clients	4	4	4	4
Module 2	Intervenir de façon constructive avec l'ATCC®	4	4		4
Module 3	Faire face aux dysfonctionnements organisationnels	5*	4	4	4
Module 4	Exercer professionnellement avec l'ATCC®		4	3**	4
Durée de formation		13j	16j	11j	16j

* une journée supplémentaire le vendredi pour les responsables d'entité

** du mardi au jeudi uniquement

Module 1 : Développer son pouvoir d'agir et celui des clients

1er au 4 juillet 2019 | pour toutes les mentions

- Se connaître comme professionnel.le : mettre en cohérence ses pratiques et ses valeurs et affermir une dynamique personnelle permettant une pratique professionnelle de qualité en état d'attention sans effort ni stress (*flow*).
 - identification de ses ressources et de son potentiel de progrès
 - prise de conscience de ce que l'on donne à voir aux personnes (clients, membres de l'équipe, partenaires, etc.)
 - prise de conscience du travail personnel à faire pour aller avec et vers les autres.
 - modalités de fructification des ses réseaux
 - découverte du réseau d'intervenants ATCC®
- Instituer une dynamique constructive de groupe : développer ses capacités à animer une intervention permettant de lever les freins à l'engagement et de (re)mobiliser une équipe (*ex : organiser un séminaire de cohésion d'équipe*).
 - les conséquences des jugements
 - les contrats relationnels implicites
 - les rôles cachés (bouc émissaire, leader, clown, etc.)
 - les responsabilités défaillantes du cadre
 - capacité à déterminer et faire vivre des critères de confiance favorisant la motivation de chacun.e
 - responsabilisation personnelle, du groupe ou de l'équipe.

Module 2 : Intervenir de façon constructive avec l'ATCC®

16 au 19 septembre 2019 | pour les mentions R / F / AE

- Se tenir comme intervenant.e devant et dans un groupe : assurer le cadre et la relation et favoriser évolutions et/ou apprentissages.
 - développement de l'interactivité
 - optimisation de l'utilisation du temps, cadencement
 - variation des processus de montée en compétence
 - les conditions des apprentissages de type 2
 - canalisation des personnes qui prennent beaucoup de place.
- Installer des méthodes constructives de travail : développer ses capacités à faire concrètement monter en compétence le/s client/s ou les membres de l'équipe grâce à des méthodes collaboratives répondant directement à leurs besoins.
 - adoption de menée de réunion efficace, avec des techniques de facilitation adaptées et de prise des décisions qui renforcent la cohésion de l'équipe
 - développement de la coopération/collaboration
 - expérimentation des méthodes agiles et créatives.

- Accompagner une organisation : développer ses capacités à accompagner le client/l'équipe dans la transformation profonde de son organisation. Vision, stratégie, organigramme, processus clés, conduite du changement... Dépasser ces notions et développer des pratiques transformantes.
 - identification de la raison d'être profonde
 - situation dans son environnement
 - conduite de transformation au service de la responsabilisation : redevabilité, organisation libérée, méthodes agiles, émergence et innovation.
- Faire coopérer des acteurs de métiers, de cultures, de secteurs différents : développer ses capacités et mettre en œuvre des dispositifs concrets de transformation des relations entre personnes de cultures professionnelles différentes.
 - identification des représentations
 - proposition de « décadrages » pour accéder aux contextes et aux conditions d'exercice des différentes fonctions
 - identification du « commun »

Module 3 : Faire face aux dysfonctionnements organisationnels

4 au 7 novembre 2019 | pour les mentions F / AI / AE

4 au 8 novembre 2019 | pour la mention R

- Intervenir en situation de crise : développer ses capacités à proposer des approches qui permettent de faire cesser concrètement les maltraitances au travail.
 - actions face à l'inertie, au désengagement, à une organisation défaillante, aux tensions relationnelles, aux guerres de clan, au sentiment d'impuissance, à la souffrance au travail, à l'épuisement, aux transgressions, au harcèlement, au risque suicidaire (RPS).
- Conduire un entretien individuel : développer ses capacités d'accueil et de menée d'entretien, permettre à la personne d'accéder à des informations pertinentes et accompagner des transformations constructives.
 - pratique de l'écoute active
 - techniques de questionnement, recadrage, visualisation...
 - accompagnement d'un Voyage Intérieur Émotionnel
 - l'approche systémique
- Confronter avec l'art et la manière : développer ses capacités à modéliser des confrontations adaptées et bienveillantes.
 - identification des éléments des polarités actives simultanément : pouvoir et amour / règles et sanctions / cadre et garant du cadre / non-dit et inter-dit / production et relation
 - création de dynamique Confiance-Confrontation-Engagement-Responsabilisation-Résultat.
- Savoir transformer le chaos émotionnel entre salariés, entre salariés et bénévoles, avec la tutelle, etc. (uniquement pour les responsables)
 - animation de temps de décontamination émotionnelle d'individus et de groupes
 - accueil des accusations, projections liées à des situations de vécu traumatique.

Module 4 : Exercer professionnellement avec l'ATCC®

du 9 au 12 décembre 2019 | pour les mentions F / AE

du 10 au 12 décembre 2019 | pour la mention AI

- Préparer, conduire et évaluer un accompagnement d'équipe ou une formation : développer ses capacités à rédiger une proposition d'intervention, un rapport, une note de risque, construire une unité de formation
 - questionnement de la demande

- réalisation d'un cadrage
- définition d'un déroulé, d'une méthodologie d'accompagnement ou de formation
- adaptation de son intervention aux besoins des personnes
- définition des livrables
- modélisation d'un retour d'expérience
- évaluation de son intervention.
- Développer son activité professionnelle : structurer et réussir un projet professionnel viable dans un environnement réglementé.
 - analyse de besoin et équilibre économique
 - choix de l'identité, du statut
 - création et entretien d'un réseau professionnel
 - clarification de l'équilibre personnel/familial/professionnel
 - la pluri-activité
 - la communication
 - le développement de son activité
 - la vente de ses prestations
 - connaissances réglementaires du secteur formation professionnelle et outils adaptés.

Durant chaque session,

- un **entretien individuel** avec un.e formateur.trice permet à chaque participant.e de faire le point sur ses acquis, ses questionnements, ses travaux personnels, lectures, expérimentations, etc.
- mise en place d'un temps dédié aux **groupes d'inter-vision** (travaux entre stagiaires à leur initiative)

À l'issue de chaque session, les participant.e.s rédigent l'**analyse d'une situation professionnelle** en lien avec la thématique abordée lors de la session. Chaque écrit donne lieu à un temps de **supervision** avec le formateur ou la formatrice et trois stagiaires maximum. L'objectif de la supervision est de vérifier la compréhension et l'appropriation des outils par les participant.e.s. À l'issue de la supervision, le formateur/la formatrice pourra demander un écrit complémentaire avant de valider favorablement la session de formation.

MÉTHODES DE FORMATION

- installation et entretien d'un cadre de sécurité pour faciliter l'expression sensible personnelle
- analyse critique des expériences de chaque participant.e et des processus dans le groupe en formation, méta-niveau
- outils de confrontation et de responsabilisation
- méthodes pédagogiques actives
- mises en situation précédées ou suivies d'apports conceptuels adaptés au groupe
- supports d'entraînement favorisant l'acquisition d'attitudes et de comportements réalistes
- méthodes de prévention et d'intervention en situation de crise
- documentation à disposition pendant les sessions
- remise d'un dossier d'apports conceptuels de référence à chaque session
- bibliographie, sitographie

CONDITIONS MATÉRIELLES

- **lieu de la formation** : Rodez (Aveyron), en résidentiel (chambre confortable individuelle ou partagée). Accès en train direct depuis Paris ou Toulouse.
- **durée de la formation**

MENTION	Journées en présentiel	Supervision (3h)	Total d'heures de face à face
Responsable d'entité ou de projet	13	3	97 h
Formateur, formatrice en ATCC®	16	4	120 h
Accompagnateur, accompagnatrice d'individu	11	3	85,5 h
Accompagnateur, accompagnatrice d'équipe	16	4	120 h

- **horaires de formation** :
 - lundi : 14h à 18h30
 - mardi et mercredi : 8h45 à 12h15 / 15h à 18h30 / 20h à 21h30
 - jeudi : 8h45 à 12h15 et 14h à 16h

VALIDATION DE FORMATION

Cette formation professionnalisante en ATCC® sera validée aux conditions suivantes :

- participation active à chaque stage et aux supervisions ;
- production d'écrits en vue des supervisions et de compléments en cas d'insuffisance d'analyse ;
- remise par écrit et confrontation orale validée par les formateurs d'au moins 2 expériences de direction ou de formation ou d'accompagnement au cours du cursus (préparation, déroulé réalisé, bilan des personnes concernées, bilan personnel) ;
- en fin de formation, animation pour le groupe, d'une séquence de direction ou de formation ou d'accompagnement avec retour des autres stagiaires et des formateurs ;
- accord sur le bilan avec les formateurs, au regard du contrat d'objectif défini en début de formation.

En l'absence de l'une de ces conditions, il sera délivré une simple "Attestation de participation" à la formation.

ÉQUIPE DE FORMATEURS

Supervisée par Hervé OTT¹ et Jean Jacques SAMUEL², l'équipe se compose de 5 formatrices et formateurs tous en exercice professionnel.



Etienne BUFQUIN, référent Mention Responsable d'entité.

Sciences-Po Paris, DEA de sociologie, Ecole doctorale sur les processus coopératifs. Consultant chargé de la conduite du changement pour le secteur financier d'un cabinet international de conseil en organisation. Dirigeant d'une société de conseil en RH, organisation et management, spécialisé dans l'accompagnement des équipes dirigeantes et le coaching.



Elizabeth CLERC, responsable de formation.

Référente Mention Formateur, formatrice en ATCC®.

Enseignante, animatrice, elle est désormais formatrice et consultante en ATCC et médiatrice dans les secteurs associatif, éducatif et médico-social. Spécialisée dans les groupes d'analyse de pratiques professionnelles et en accompagnement individuel. Reconnue pour sa capacité à accompagner des situations délicates et complexes, elle co-anime depuis 2014 la formation de formateurs en ATCC® avec Hervé Ott et en assure les supervisions.



Selma KHELIF, co-référente Mention Accompagnement individuel.

Thérapeute de famille, vit à Alger. Coordination de projets de développement, Elle intervient comme formatrice-consultante auprès d'ONG en Afrique. Elle anime des formations en communication interpersonnelle, en faveur du dialogue démocratique, de l'égalité des chances, d'une citoyenneté active et pacifique. Accompagne des équipes dans l'amélioration de la prise en charge psychosociale des personnes et des failles en détresse.



Jean Yves LE TURDU, référent Mention Accompagnement d'équipe.

Intervient comme formateur et accompagnateur auprès d'associations, de PME et d'équipes municipales. Développe les questions de définition de projet collectif, d'organisation d'équipe et de création de partenariats. Master de droit et ESS. 30 ans d'expériences associatives locales et nationales en tant que bénévole ou dirigeant salarié, responsable d'entreprise de l'ESS, élu local et régional.



Frédérique MARTIEL, co-référente Mention Accompagnement individuel

Animatrice puis directrice d'association d'Education populaire, elle exerce en tant que formatrice et consultante en ATCC® notamment dans le champ du médico-social et de l'éducatif. Médiatrice, elle accompagne des personnes en difficulté. Passionnée par les questions interculturelles elle met l'ensemble de ses compétences au service d'ONG de défense des droits humains.

1 Co-auteur avec KH Bittl de « Pédagogies des rencontres et des conflits transculturels. Ed Chronique sociale 2014

2 Auteur de Retrouver mon étoile. Du bon usage des émotins pour cheminer vers mon désir profond. Auto-édition 2016

TARIFS

MENTION	Financement personnel	Prise en charge par l'employeur ou financement OPCA
Responsable d'entité ou de projet	1 690,00 €	3 380,00 €
Formateur, formatrice en ATCC®	2 080,00 €	4 000,00 €
Accompagnateur, accompagnatrice d'individu	1 430,00 €	2 860,00 €
Accompagnateur, accompagnatrice d'équipe	2 080,00 €	4 000,00 €

Frais d'hébergement et de restauration en sus :

- pension complète en chambre seule : 190€/session (*tarif susceptible de modification du fait de l'hébergeur*)
- pension complète en chambre à deux : 165€/session /personne (*tarif susceptible de modification du fait de l'hébergeur*)

ATCC Institut est enregistré à la Préfecture d'Occitanie
comme organisme de formation sous le numéro 73-12-00386-12.

Référencé par le CARIFOREF Occitanie.

Le référencement DATADOCK permet une prise en charge par les OPCA.

Nous demander un devis.



Dossier d'inscription au Coursus professionnalisant ATCC® :

- certificat en ATCC® à fournir
- rédaction du contrat d'objectif définissant la mention choisie
- contrat d'engagement (présentiel, finances, etc.)
- un chèque de 200€ d'arrhes à l'ordre d'ATCC Institut (sauf en cas de convention avec l'employeur)

Pour plus d'information, prenez contact avec Elizabeth Clerc au 07 69 51 41 58